

Le 11 juin 2021

Mesdames, Messieurs,

Le dernier protocole ministériel de lutte contre le COVID 19 en EHPAD maintenait le principe des visites sur rendez-vous. Aujourd'hui, les données épidémiologiques locales mettent en exergue un net recul de l'épidémie sur le territoire.

Aussi, en accord avec les médecins coordonnateurs de chaque site et sans attendre une actualisation du protocole ministériel, il a été décidé de lever le système de rendez-vous en semaine, du lundi au vendredi, dans un premier temps, à compter du **14 juin 2021**.

Cela étant, il vous appartient toujours de respecter les gestes barrières et mesures de contrôle. Les visites resteront cantonnées aux chambres (2 visiteurs maximum à la fois) et l'accès aux espaces communs devra rester limité. Il est également demandé aux familles de ne pas se regrouper et de limiter leurs interactions entre elles, à l'intérieur de l'établissement. Il s'agira également de quitter l'établissement avant 18h30, heure de fermeture des portes de l'entrée.

Si le contexte est toujours favorable à la fin du mois, l'obligation de prendre rendez-vous le week-end sera également levée.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

En vous remerciant de votre soutien,

M. PETTINI,
Directeur par intérim des Résidences Bocage d'Anjou



Résidences
Bocage d'Anjou
EHPAD • Bécon-les-Granits • Le Lion-d'Angers • Vern d'Anjou